

Vive le service public!

« Si l'État est fort, il nous écrase. S'il est faible nous périssons », disait Paul Valéry. Les socialistes ont toujours cherché à éviter ces deux écueils.

Mais aujourd'hui, force est de constater que la balance penche très nettement du côté de l'affaiblissement de la puissance publique, alors même que le contexte exige un renforcement de l'État.

C'est pour cette raison qu'à l'occasion du deuxième « Printemps de l'évaluation », les députés du Groupe Socialistes et apparentés ont choisi justement d'aborder la question de la place et du rôle de l'État au sein des politiques.

« Pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, nous avons besoin d'un État fort », rappellent avec force les députés socialistes dans l'exposé des motifs de leur résolution.

« Un État fort est un État protecteur qui exerce pleinement ses missions régaliennes. Un État fort est un État solidaire qui assure la redistribution entre tous ses citoyens et entre tous ses territoires. Un État fort est un État stratège qui se donne les moyens de répondre aux défis du présent et qui anticipe les mutations à venir. Un État fort est un État décentralisé qui garantit les expressions démocratiques et les initiatives locales », énoncent-ils sous forme d'anaphore.

« Promouvoir un État fort devrait être l'ambition de tout gouvernement. »

Cependant, les députés du groupe socialiste sont obligés d'exprimer des doutes quant à l'ambition du gouvernement actuel, car aujourd'hui, l'État est en panne, alors même



Une résolution pour un État fort

qu'il doit faire face à de nombreuses urgences, qu'elles soient écologiques, démocratiques, sociales et économiques.

À partir de tous ces postulats, cette résolution avance plusieurs propositions et invite le gouvernement à ne pas s'entêter à mettre en œuvre des plans d'affaiblissement de la fonction publique. Elle insiste notamment sur le projet de réforme de la fonction publique qu'il est encore temps d'interrompre et sur le nécessaire renforcement financier et humain de l'administration de la douane doivent être revalorisés, dans un contexte de mise en œuvre imminente du Brexit.

La résolution insiste particulièrement sur cette administration. En effet, la douane française est sans doute l'une des plus belles illustrations de l'excellence administrative française qui, depuis plus de 300 ans, a su s'adapter à toutes les situations. Or, certaines missions de la douane sont régulièrement remises en cause, soit parce que les moyens qui y sont affectés sont revus à la baisse, soit parce qu'elles sont externalisées.

Gouverner c'est prévoir. Gouverner c'est choisir. Même s'il semble engagé dans une voie dangereuse, ce gouvernement pourrait, à l'occasion de la loi de finances 2020, infléchir sa politique. La balle est dans son camp.



Droit de grève

Dans les années 70, dans un célèbre sketch, Coluche dénonçait le pouvoir giscardien : « C'est un pays, la France, libéral, on peut être en colère, il faut demander gentiment, c'est tout. Alors évidemment, les manifestations, c'est entre 'La Nation' et 'La République', hein! Ils vont pas vous la donner entre 'L'Étoile' et 'La Murette', c'est là qu'y habitent, hein!... Et alors à Créteil, entre la gare et La Poste, tous les jours si ils veulent... ».

En déclarant que les enseignants ne devaient pas mener d'actions pendant la période du bac, mais qu'ils pouvaient le faire au mois de mars, la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, a repris exactement la même argumentation. Le droit de grève, oui, mais... à condition que personne ne s'en rende compte. Par exemple, pendant les vacances scolaires pour les enseignants.

Le nouveau monde promis ressemble décidément furieusement à l'ancien. En pire.

PS29

Insertion : une démarche collective

Le 4 juillet, le Conseil départemental de la Finistère a organisé à Quimper le 8^e forum de l'insertion et de l'emploi. Durant cette journée, élu.es, travailleurs sociaux et responsables associatifs se sont retrouvés pour partager leurs expériences, confronter leurs points de vue et débattre avec Mathieu Klein, président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et auteur, il y a un an d'un rapport sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (voir encadré).



La collectivité des solidarités

« **La question que nous devons nous poser est comment, dans cette société, on avance tous ensemble ?** », a résumé Nathalie Sarrabezolles, en préambule de cette journée. « **Je ne crois pas qu'il y a des premiers et des derniers. Dans le Finistère c'est collectivement que nous envisageons l'insertion et considérons les personnes comme des ressources**

et non comme des sujets » a précisé la présidente du Conseil départemental.

La société évolue et la question que les élu.es départementaux, qui ont en charge les solidarités, doivent sans cesse se poser est : les dispositifs qu'ils mettent en place répondent-ils bien aux défis actuels ?

« **On ne peut pas réduire la politique d'insertion au "pognon de dingue" qu'elle coûterait** », a tenu à rappeler d'emblée Michaël Quernez, vice-président du Conseil départemental, président de la Commission insertion, emploi, développement attractivité.

« *Intervenir plus vite, plus fort.* »

La stratégie contre la pauvreté lancée par le président de la République n'est pas une loi. Mais elle interpelle les Conseils départementaux, en première ligne dans la lutte contre l'exclusion. C'est la raison pour laquelle, celui du Finistère a procédé à une évaluation de ses politiques pour pouvoir améliorer ses pratiques et renforcer les coopérations qu'il entretient avec ses partenaires, institutionnels ou associatifs. Car la démarche ne peut être que collective.

L'évaluation a permis de mettre en avant l'importance de remobiliser tous les réseaux qui interviennent dans le

champ de l'emploi et de l'insertion. « **Cela demande des moyens pour intervenir plus vite et plus fort** », a insisté le vice-président. Les freins au retour à l'emploi sont connus et il est indispensable de les débloquent tous. Il faut donc intervenir à la fois sur les questions de mobilité, de santé ou de formation, mais aussi de tordre le cou aux idées reçues sur les politiques d'insertion qui consisteraient à dépenser de l'argent pour permettre à certains de se complaire dans l'assistanat.



Plus de 450 personnes

C'est tout le sens de ce forum : mettre en relation des acteurs de l'insertion qui doivent mieux coopérer. C'est ainsi que le Conseil départemental et Pôle emploi ont profité de ce forum pour signer un protocole d'accompagnement global. Le premier travaille sur l'insertion tandis que le deuxième s'occupe de l'emploi. En renforçant les collaborations, on arrive à améliorer de 27 % le taux de retour à l'emploi.

Vers un revenu universel d'activité ?



Coup politique ? Nouvelle manière de stigmatiser celles et ceux qui n'ont, pourtant, qu'à traverser la rue pour trouver un emploi ? Ou vraie volonté de prendre à bras le corps la question de la pauvreté ? Toujours est-il qu'Emmanuel Macron s'est engagé à mettre en place un revenu

universel d'activité sans en préciser exactement la date de sa mise en place. Grand témoin du forum de l'insertion qui s'est tenu le 4 juillet à Quimper, Mathieu Klein, président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et auteur, il y a un an d'un rapport sur l'accompagnement des bénéficiaires du RSA a précisé les contours du débat qui va s'ouvrir sur ce sujet.

« *Pour l'instant nous n'en sommes qu'aux prémices de la concertation nationale* », a prévenu Mathieu Klein.

Ce RUA se substituerait à l'ensemble des minima sociaux actuels, plus l'AAH, plus les allocations logement pour créer une nouvelle allocation baptisée Revenu Universel d'Activité pour laquelle plusieurs questions doivent rapidement obtenir des réponses : les jeunes de moins de 25 ans seront-ils concernés ? L'Allocation

adulte handicapé sera-t-elle intégrée ? L'allocation logement le sera-t-elle aussi ? Et donc comment seront aidés les locataires qui n'entreraient pas dans le dispositif RUA ?

Que signifie activité ? La mode, dans les collectivités de droite, aujourd'hui, consiste à imposer des heures de bénévolat aux allocataires du RSA. Pour Mathieu Klein, cette tendance est dangereuse.

La question des moyens doit obligatoirement être posée. En effet, si l'objectif est de réduire le taux de non recours qui peut atteindre aujourd'hui près de 30 %, et que cela intervient à moyens constants, il y aura, inévitablement des perdants.

La concertation ne fait que commencer et les départements de gauche, qui ont proposé une expérimentation du revenu d'activité en seront partie prenante.

Il faut rappeler un certain nombre d'évidences avant d'entrer dans ce débat, a rappelé Mathieu Klein : personne n'est inemployable et les demandeurs d'emploi ne doivent pas être stigmatisés et laissés de côté. La pauvreté n'est pas une situation recherchée. Et l'État doit impulser et financer les politiques de solidarité.

Objectif 4,7 millions!

4,7 millions! C'est le nombre de signatures qu'il faut rassembler d'ici le mois de mai 2020 pour qu'un référendum soit organisé sur le projet de privatisation d'Aéroport de Paris (ADP). L'objectif est ambitieux mais pas impossible à atteindre. «Les premières 500 000 étaient les plus faciles. Reste maintenant à obtenir les 90% manquants». «Nous ferons tout pour parvenir à recueillir ces 4,7 millions de signatures», insiste Jean-Paul Vermot, secrétaire fédéral aux relations avec les partenaires.

Il ne faut rien attendre du gouvernement et du ministère de l'intérieur qui feront tout pour dissuader les Françaises et les Français d'apporter leur soutien à cette initiative. Il convient donc d'être vigilants et de faire preuve de pédagogie, sur le fond du dossier, mais aussi sur la forme, c'est-à-dire, l'enregistrement des signatures. Et ça commence dès maintenant...

Sur le fonds, il s'agit de défendre un service public stratégique, acteur économique majeur pour la transition écologique. ADP est la principale porte d'entrée sur le territoire national pour 100 millions de passagers par an. En outre, cette entreprise représente 600 000 emplois directs et indirects soit 2,2% de l'emploi en France! Enfin, ADP possède 7 000 hectares sur lesquels la puissance publique ne pourra plus intervenir. L'exemple des autoroutes ne peut qu'inciter à la prudence.

Sur la forme, on peut comprendre, compte tenu de l'enjeu que représente le

recueil de signatures qui peuvent aboutir à l'organisation d'un référendum, que l'État prenne toutes les dispositions pour éviter les fausses déclarations. Cependant, la plateforme multiplie les embuches en n'étant pas compatible avec tous les navigateurs. Et, en privilégiant internet, toute une partie de la population se trouve exclue.

«À nous d'aller à la rencontre des Françaises et des Français pour leur expliquer l'enjeu de ce référendum et les aider à signer», recommande Jean-Paul Vermot. «Le PS a imprimé des tracts, des affiches, et a mis en ligne le site <https://www.referendum-citoyen.net/>. Sachons utiliser ces outils pour donner la parole aux électeurs et démontrer que les Françaises et les Français refusent de brader leur patrimoine.»

Soutenir le projet de référendum : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>



Le 3 juillet à Brest

Non à l'enfermement des mineurs

«Avant d'être des étrangers, ce sont des enfants que notre pays se doit de protéger». Dans une Tribune publiée dans Libération le 3 juillet, plusieurs responsables associatifs et élu.es, dont le sénateur du Finistère Jean-Luc Fichet, appellent le gouvernement à se conformer sans délai aux engagements de la Convention internationale des droits de l'enfant, en interdisant l'enfermement des mineurs et en garantissant un accès effectif à leurs droits.

«Plus grave encore», dénoncent les signataires, «cette politique répressive continue de s'appliquer aux mineurs. En 2018, 208 enfants étrangers ont été enfermés dans des centres de rétention administrative en France métropolitaine. En zone d'attente en 2018, uniquement pour l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, 513 mineurs ont été enfermés, dont 134 isolés».

La situation est si alarmante, que le 25 avril dernier, l'UNICEF et

17 organisations lançaient un appel pour dénoncer les conséquences dramatiques de l'enfermement sur les mineurs. Enfermer ces enfants, même sur une courte durée, c'est les exposer à de graves traumatismes physiques et psychologiques.

La France, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant, s'est engagée à faire primer l'intérêt supérieur de l'enfant sur toute autre considération. La République se rend ici coupable d'une violation caractérisée des droits de l'enfant comme en attestent les six condamnations, prononcées par la Cour européenne des droits de l'homme depuis 2012 à l'endroit de la France pour des mesures d'enfermement de mineurs.

Les auteurs de cette Tribune demandent au gouvernement de se conformer sans délai aux engagements de la Convention internationale des droits de l'enfant, en interdisant l'enfermement des mineurs et en garantissant un accès effectif à leurs droits.

En effet, depuis l'adoption de la loi asile et immigration du 10 septembre 2018, les mesures de répression se sont renforcées pour tenter d'éloigner toujours plus les personnes étrangères de notre pays. Parmi les dispositions les plus choquantes : le doublement de la durée maximale de rétention, passant de 45 à 90 jours. Aucun gouvernement français n'avait jusque-là proposé une telle durée de privation de liberté pour décourager les demandeurs d'asiles.



L'intérêt supérieur de l'enfant doit primer

Agenda



14 septembre
Fête de la gauche
à Quimperlé.

Cette année,
Cap Finistère cessera de
paraître à partir de ce
vendredi 12 juillet.

Le numéro de la rentrée
paraîtra le 30 août 2019.



Le secrétariat fédéral vous
souhaite à tous un bel été!

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1277 - Vendredi 12 juillet 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



Bon anniversaire le PS!

Frédéric Cépède

Quand on est socialiste, on a plusieurs anniversaires et on peut se donner l'âge qu'on veut.

Si on veut mettre en avant la solidité et la longévité de notre mouvement, on dit qu'on a plus de 100 ans est qu'on est né en avril 1905, au Congrès du Globe.

Mais si on veut dire qu'on est jeune quinquina, on dit qu'on est né dans la foulée de mai 68. Et si on veut dire qu'on a moins de 50 ans, on fixe notre date de naissance au Congrès d'Épinay en 1971.

Dans une Tribune publiée sur le site de L'OURS, Frédéric Cépède, secrétaire de rédaction des publications de L'OURS (Office Universitaire de Recherche Socialiste), qui célèbre d'ailleurs ce mois-ci son cinquantième anniversaire, revient sur les enjeux, pas si anodins, de l'Histoire des socialistes et la manière dont on date la naissance du parti.

« Pour 2019, le Haut comité des Commémorations nationales a retenu d'inscrire le cinquantenaire de la création du Parti Socialiste, à Issy-les-Moulineaux, début juillet 1969. Ce choix surprendra certainement les socialistes eux-mêmes, qui retiennent plutôt de cette fameuse année célébrée par Serge Gainsbourg les 5% obtenus par Gaston Defferre au premier tour de l'élection présidentielle.

Alors qu'ils traversent une des crises les plus profondes de leur histoire passée et récente, peut-être les socialistes y verront-ils une sorte de blague lancée par quelques membres facétieux du Haut comité.

Ce congrès - qui adopte la même déclaration de principes que celle votée en 1969 - est tellement « fondateur » dans l'esprit des socialistes qu'ils ont pris l'habitude (ou la décision) - qui s'est imposée aux historiens - d'appeler « Nouveau Parti Socialiste » (NPS), le Parti Socialiste dirigé par Alain Savary entre 1969 et 1971. Manière de dire qu'il ne peut y avoir qu'un seul PS, celui de François Mitterrand a pris la direction dont la « nouveauté » est une évidence pour la presse et une partie de la gauche, quand le « nouveau » PS de Savary était à peine, selon eux, démarqué de la SFIO de Guy Mollet.

L'histoire a retenu le fameux discours que prononça au Congrès d'Épinay son futur Premier secrétaire sur la rupture avec le capitalisme. Ce congrès marque aussi une rupture dans

la manière dont le PS va se raconter son histoire. Les congrès ne sont plus comme du temps de la SFIO numérotés, mais désignés par le nom de la ville qui les accueille (Grenoble, Pau, Nantes, Metz, Valence..., Rennes). Pour l'anecdote, c'est Michel Rocard qui en 1993 - après une cuisante défaite aux Législatives... - fait adopter la renumérotation des congrès nationaux depuis le Congrès fondateur du Globe en 1905, celui d'Issy-les-Moulineaux devenant le 57^e et celui d'Épinay le 58^e.



En réinscrivant l'histoire du PS dans la longue durée, l'objectif de Michel Rocard était à la fois politique et pédagogique (s'y mêlait peut-être aussi un brin de malignité) : il y avait un avant Mitterrand et donc un après, et comprendre leur histoire pourrait aider les socialistes à se reconstruire et se remettre de leur échec électoral le plus grave depuis la Présidentielle de 1969. Dès lors, deux chronologies se superposent au PS, qui a commémoré son 30^e anniversaire en célébrant le Congrès d'Épinay en 2001, son centenaire en 2005 et le 40^e anniversaire d'Épinay en 2011. Et jamais il n'a célébré un quelconque anniversaire du Congrès d'Issy-les-Moulineaux.

On serait curieux de connaître les raisons qui ont conduit les membres de ce Haut comité qui compte deux spécialistes (et acteurs) de l'histoire de la gauche en général et des socialistes en particulier (Jean-Noël Jeanneney et Pascal Ory) à inscrire cet anniversaire. Pour ne pas ajouter au spleen des socialistes en ne les renvoyant pas l'année prochaine uniquement aux 5% de Defferre? Leur rappeler que les partis sont mortels ou, à l'inverse, qu'ils peuvent renaître en deux ans? Dans le souci d'équilibrer chaque année les anniversaires entre la gauche, la droite, le centre?

Certes, bien des dates retenues passent finalement inaperçues dans le flot des commémorations en tout genre. Et on imagine mal que le PS demande à ce que cette commémoration du cinquantenaire de sa création soit retirée des commémorations officielles. Par contre, se manifesterait-il si le Haut comité ne retient pas en 2021 d'inscrire le 50^e anniversaire du congrès d'Épinay dans sa liste? Tout dépendra sans doute de la manière dont il aura appréhendé, en 2020, le centenaire de la scission de Tours et/ou de la naissance du Parti Communiste. »